



# Géolocalisation -chemin du Portage

Rapport final - Octobre 2017

Billy Rioux, Historien-consultant



## OBJECTIFS

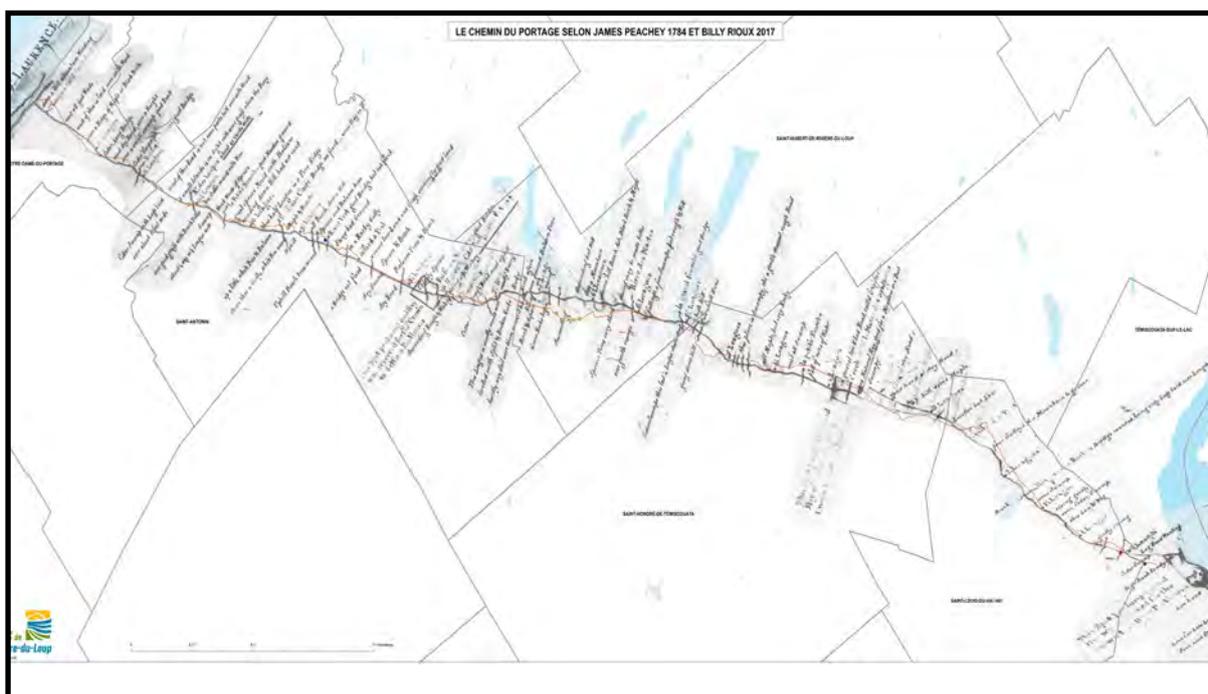
Un rapport préliminaire a été publié en juin 2016 concernant le tracé du chemin du Portage (CDP) entre le chemin du Lac et le Mont Citadelle, en collaboration avec Patrimoine et Culture du Portage et Corporation P.A.R.C. Bas-Saint-Laurent.

Celui-ci détaille la géolocalisation du tracé numérique entre le rang 3 à Saint-Antonin jusqu'au Mont Citadelle. La géolocalisation a permis de valider le tracé numérique des Couillons (sud) à St-Antonin et de rejeter l'hypothèse d'un autre tracé parallèle au nord.

De nouveaux objectifs se sont rajoutés à la demande des municipalités.

Les objectifs de ce rapport sont:

1. La géolocalisation du CDP entre le Mont Citadelle et le Fort Ingall et entre Notre-Dame-du-Portage et le rang 3.
2. Inclure dans ce rapport toute la longueur du CDP, du fleuve Saint-Laurent au lac Témiscouata.
3. Au moyen d'un appareil GPS et du tracé numérique fourni par la MRC de Rivière-du-Loup, enregistrer des points de repère (waypoint) afin de valider l'emplacement exact du CDP et de situer des vestiges du passé.



Le trajet du chemin du Portage géolocalisé par Billy Rioux en 2017 surposant le chemin du Portage de James Peachy en 1784. Réalisé par Vincent Bélanger, géographe à la MRC de RDL.

## DÉMARCHE

Ce rapport est une estimation du tracé historique du chemin du Portage de 1783 entre Notre-Dame-du-Portage et le lac Témiscouata. Pour effectuer notre travail, nous nous sommes appuyés sur des sources archéologiques, orales et de sources primaires et secondaires.

### Sources archéologiques :

Selon M. Olivier Roy à la Direction de l'archéologie au Ministère de la Culture et des Communications une seule fouille archéologique a été effectuée pour retrouver le CDP. Il s'agit du site CkEf-9 qui a été fouillé par la firme Ruralys en 2009.

Le fils de Mme. Bernadette Nadeau, Éric Bouchard, a trouvé des vestiges du passé sur la propriété située au secteur des Couillons, près du Vieux Chemin à St-Antonin. Il s'agit entre autres de vaisselles cassées, de pipes de plâtre, d'une fourchette, d'un couteau et de monnaies anciennes datant entre 1813 et 1815.

### Sources orales :

Nous avons interrogé Mme Bernadette Nadeau et M. Richard Belzile, ancien directeur du Fort Ingall, afin de nous partager leur connaissances du territoire et de son histoire.

### Sources primaires et secondaires :

Nous avons lu l'évaluation historique et patrimoniale de la firme Histoire plurielle.

M. Jean-Marie Deschênes a eu la générosité de nous partager des cartes anciennes, des manuscrits, ainsi que ses connaissances sur l'histoire du chemin du Portage.

## PRÉCISIONS :

Pour faciliter la compréhension du rapport et pouvoir inclure le maximum d'informations au bénéfice des municipalités et des citoyens, nous avons inclus ce rapport en 5 secteurs:

1. Le secteur Notre-Dame-du-Portage (du fleuve Saint-Laurent au rang 3 de Saint-Antonin)
2. Le secteur des Couillons.
3. Le secteur de la rivière Saint-François.
4. Le secteur du chemin Tâché au Mont Citadelle.
5. Le secteur du Mont Citadelle au lac Témiscouata (Fort Ingall).



### SECTEUR NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

Ce secteur débute à la route du fleuve, anciennement le chemin du roi, pour se rendre à la jonction du rang 3 et du chemin du Lac à Saint-Antoine.

Selon les recherches de Jean-Marie Deschênes, le départ du CDP a été déplacé à quatre reprises entre 1754 et l'érection canonique du village en 1856. Selon les écrits, l'arpenteur John Collins décrit le point de départ de ce chemin en 1783 comme suit:

« Nous avons cherché en descendant le long du fleuve un endroit pour monter les côtes de la mer qui sont fort escarpées et ayant trouvé un endroit qui nous a paru plus favorable à gravir, à six lieues plus bas que l'église de Kamouraska et près de l'endroit où l'ancien sentier était pratiqué, nous avons plaqué lesdites côtes en les allongeant le long des Caps, et nous avons continué de plaquer jusqu'à la rivière du Loup, environ une lieue et demie dans les terres, poursuivant en général la direction nord-est (sic).»(Photo 0.1)

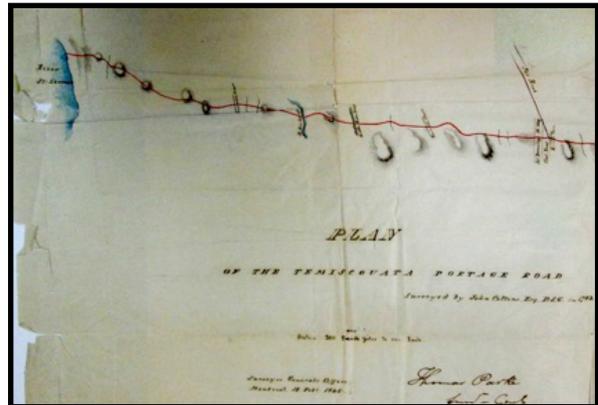
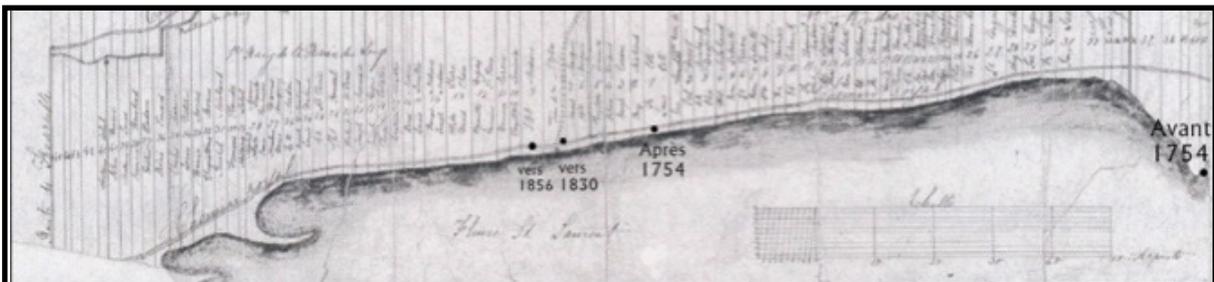


Photo 0.1 Carte de John Collins

Ce site, statué par l'arpenteur Joseph Bouchette en 1815, sépare les cadastres du comté de Rivière-du-Loup de celui de Kamouraska.



Plan de Notre-Dame-du-Portage au moment de la fondation.  
(Plan de la paroisse Notre-Dame-du-Portage. J.-Évariste Saint-Pierre, 1855-08-12. Bibliothèque et Archives nationales du Québec E21.)

Ainsi, selon les cartes cadastrales principalement, ce point de départ serait situé un peu à l'est du Rocher Malin au même endroit ou très proche du site actuel du monument du Portage. En effet, nous avons constaté que le chemin derrière le monument respecte les dimensions historiques observées sur d'autres sections du CDP (photo 0.2).



Photo 0.2 CDP derrière le monument du portageur

D'après les cartes anciennes, précise M. Deschêne, « pour retrouver ce point de départ et le kilomètre suivant du chemin d'Haldimand, il faut suivre en «côtayant» son trajet dans l'axe du chemin du Lac qui n'a pratiquement pas changé depuis 1815 et même depuis l'ouverture du chemin d'Haldimand ».

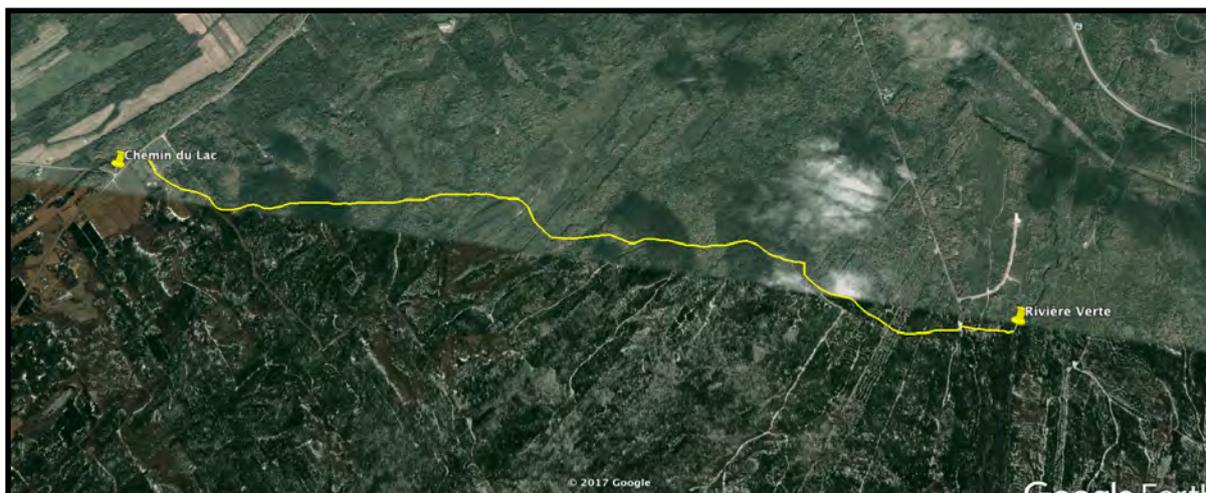
(photo 0.3)

Nous avons géolocalisé le trajet proposé par M. Deschênes. Le CDP longe ou suit le chemin Côte de la Mer jusqu'à la glissoire du Chalet des sports. Le CDP traverse devant le chalet des sports et du côté ouest de l'écho-centre pour rejoindre le chemin du Lac de l'autre côté de la route 20 à la jonction avec le chemin Fraserville.

Finalement, le CDP aurait ensuite longé le chemin du Lac jusqu'au rang 3 à Saint-Antonin et nous avons découvert à la rivière du Loup des vestiges d'un ancien pont qui corroborent ceux trouvés à la rivière Saint-François et à la Petite rivière Savane.



Photo 0.4 Géoréférence réalisée par Vincent Bélanger, géographe à la MRC de RDL



### SECTEUR LES COUILLONS (Tracé sud validé)

Le secteur Couillons, débute à la jonction du chemin du Lac et du rang 3 jusqu'à la rivière Verte. Le CDP est difficile à repérer à cause des aménagements forestiers (plantation, anciens sites de buchage, chemins carrossables, etc.).

Du chemin du Lac vers la route Clara nous traversons une terre agricole avec un terrain hébergeant une légère vallée abritant un ruisseau qui aurait pu être traversé par le CDP. De la route Clara, un sentier de VTT monte graduellement en altitude pour atteindre le sommet d'une colline. Nous rencontrons un chemin carrossable, un de VTT, un marécage naturel, une zone de bûchage et atteignons le sommet d'une montagne sans nom.



Photo 1. Chemin de VTT

Pour se rendre au sommet de ce massif nous avons longé sur près de 600 pieds un chemin de VTT très peu utilisé (photo 1). Toutefois, ce chemin ne possède aucun fossé, ce qui sème un doute sur son ancienneté. Soit dit en passant, ces fossés, nouveauté en 1785, facilitait l'écoulement des eaux de pluies.



Photo 2. Vieux marqueur

Le chemin se termine à une coulée creusée dans un dénivelé. Il s'agit du seul endroit sur tout le dénivelé où nous avons remarqué un passage. À son sommet, un vieux marqueur en rondin, sans base en pierre, précise la jonction d'un chemin sans fossé (photo 2). Sans la base en pierre, nous doutons qu'il appartienne au CDP. Le vieux chemin longe une falaise d'une dizaine de pieds et remonte

la pente en serpentant vers le sommet. Après avoir exploré la falaise sur toute sa longueur, nous avons constaté qu'il s'agit du seul endroit qui permet d'atteindre le sommet de la montagne sans nom (photo 3).



Photo 3. Sommet de la montagne sans nom

Pour redescendre de l'autre versant de la montagne, le CDP n'est pas très bien défini. Après l'avoir exploré sur 300 pieds, nous avons découvert un seul passage et les marques d'un chemin légèrement surélevé, comme si on avait ajouté de la terre.

À une centaine de mètres, nous arrivons à l'entrée d'un important marécage d'une largeur d'au moins 300 pieds. Certaines des souches dans le marécage ont été coupées à la hache. Nous suivons ensuite une succession d'anciens chemins de VTT interdépendants.



Photo 4. Un «Penny» de 1815, trouvé par M. Éric Bouchard

Nous rejoignons ensuite les sentiers de ski de fond du club Amiski et le refuge rouge (GPS-Refuge rouge). Près de la rivière Verte, le CDP traverse la propriété de Mme Bernadette Nadeau. Le fils de Mme Nadeau a trouvé des artefacts importants qui situent l'âge du site aux alentours de 1815 (Photo 4, 5). À 87 mètres, Mme Nadeau nous a indiqué le site, qui selon sa famille, serait une ancienne écurie.



Photo 5. Pipe de plâtre, trouvé par M. Éric





## SEGMENT DE LA RIVIÈRE SAINT-FRANÇOIS

Ce segment du CDP débute sur le pont de la rivière Verte pour se terminer au chemin Taché à travers une suite de chemins de VTT, de quelques chemins carrossables et de régions marécageuses difficiles d'accès. Plusieurs marqueurs ancestraux, les fossés de chaque côté du chemin, de légères bordures rocheuses et l'hypothèse de sites historiques démontrent que le CDP aurait pu utiliser ce trajet.

Après avoir quitté la rivière, nous longeons un chemin de VTT qui grimpe une pente abrupte. Il s'agit du seul chemin qui serpente le sommet du dénivelé. Le CDP rejoint ensuite une voie carrossable juxtaposé à un marqueur (Photo 7) inscrit avec le chiffre romain 5. Le trajet se transforme en chemin de VTT marqués de fossés visibles de chaque côté du chemin. Le parcours traverse ensuite quelques étendues humides dont d'anciens rondins étaient placés pour éviter que les chevaux ne s'enlisent dans la boue (photo 8).



Photo 7. Marqueur au chiffre romain V

Nous perdons la trace du CDP sur la ligne électrique et dans un ancien bûcher (photo 9). Finalement, le parcours se termine sur un sentier de motoneige, juxtaposé à un étang.



Photo 8. Ancien rondin

Le CDP rejoint ensuite un ancien chemin de motoneige sur le bord de l'autoroute 185 et à l'entrée de la piste cyclable. Le chemin est difficilement reconnaissable à l'entrée de la piste cyclable. C'est après avoir traversé le ruisseau roche et en suivant le tracé numérique que nous tombons sur un ancien marqueur affichant le numéro 29 (photo page couverture).

Nous traversons ensuite un marécage où nous remarquons sous nos pas d'anciens rondins du CDP. Le chemin est clairement identifiable, bien qu'aucunement entretenu (photo 10).



Photo 9. Nous perdons le CDP sous la ligne électrique.

Un kilomètre plus loin, nous arrivons à le plus important marécage de tout le tracé numérique du CDP (photo 11). Le CDP se dirige vers l'est où il se perd dans le marécage et y marcher demeure un grand défi, voire même un danger de s'y embourber. L'endroit demeure très isolé. Le CDP ne longe pas le marécage dans sa totalité contrairement au tracé proposé, mais il bifurque plutôt dans les bois sur un sentier de VTT.

Sur ce sentier entretenu par les chasseurs, nous avons trouvé trois marqueurs et un écriteau de peinture rouge.

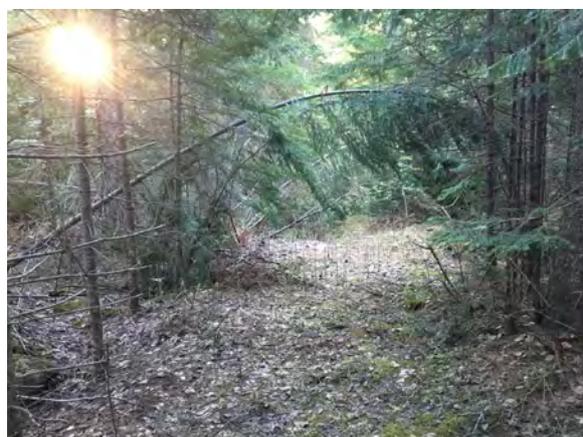


Photo 10. Le CDP est identifiable, mais pas entretenu.

Le CDP se termine dans la profonde rivière St-François où se trouvait autrefois un grand campement. Aujourd'hui, nous avons remarqué seulement un important vestige d'un pont et de sa base en pierre recouvert de deux pieds d'eau, mais franchissable (photo 12).

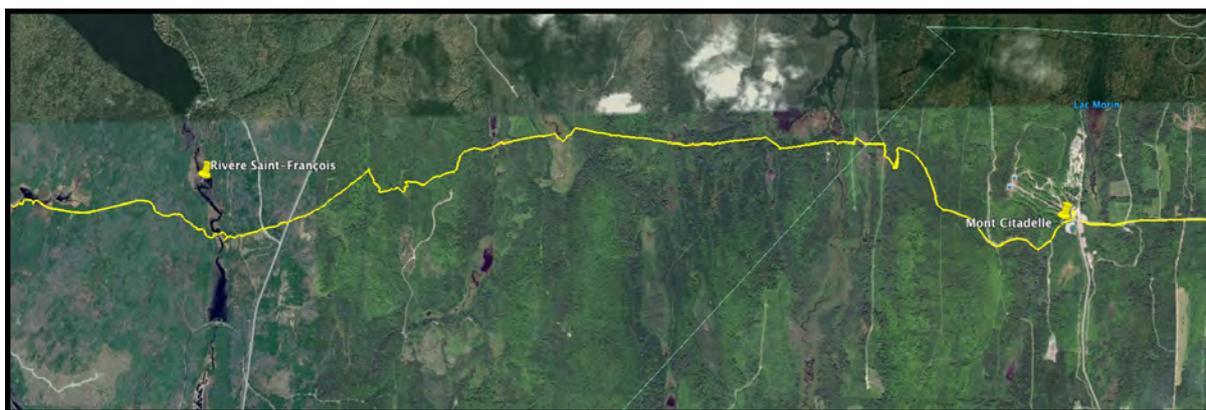
Nous retrouvons ensuite le CDP sur un ancien chemin VTT pour rejoindre très vite un chemin carrossable jusqu'au chemin Tâché ouest.



Photo 12. Ancien pont de la rivière St-François



Photo 11. Le CDP traverse d'importants marécages.



### SEGMENT DU CHEMIN TACHÉ AU MONT CITADELLE

Ce segment débute au chemin Taché et emprunte une suite de chemins de VTT pour se rendre au Mont Citadelle. Il s'agit d'un tracé évident, sauf indication contraire.

De l'autre côté du chemin Taché, nous trouvons un marqueur sur un chemin VTT plus ou moins entretenu sur près d'un kilomètre. Nous sommes contraints à ce moment d'abandonner ce chemin de VTT, car il se dirige vers une autre direction.

C'est avec grande difficulté que nous retrouvons le CDP enseveli dans la forêt (photo 13). Un peu plus loin, il devient un chemin de VTT que nous parcourons sur une distance d'environ un kilomètre (Photo 14) avant qu'il ne soit bloqué par un immense barrage de castor. Nous contournons à pied le barrage afin de retrouver le sentier de VTT.



Photo 13. Le CDP est parfois très bien caché.

Moins d'un kilomètre plus loin, nous arrivons encore une fois devant un grand marécage. Après l'avoir traversé et zigzagué sur de nombreux pieds, nous trouvons un marqueur longeons un chemin de VTT entretenu par des chasseurs. 1,6 kilomètre plus loin, nous atteignons la Grande Fourche, lieu où se rassemble les conducteurs de VTT.



Photo 14. Chemin de VTT peu utilisé.

Le CDP traverse ensuite un pont sur la rivière de la grande fourche (Photo 15). De l'autre côté du pont, nous arrivons à un site historique, identifié en 1971, que l'on nomme Petite Fourche. C'est à cet endroit que le postier Charles Morin, postier, habitait en 1837 (photo 16).

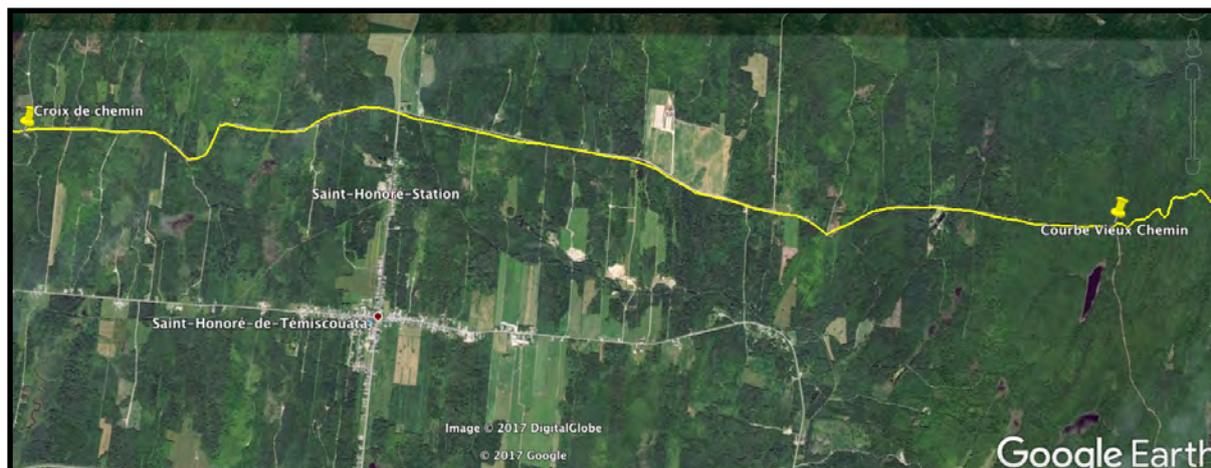
Le CDP traverse un marécage infranchissable que nous avons contourné par un chemin carrossable. Ensuite, un sentier VTT remonte une montagne en serpent pour atteindre le sommet. Il rejoint ensuite un autre chemin de VTT qui se dirige vers notre objectif. Après avoir suivi sur près d'un kilomètre un chemin carrossable, nous sillonnons un chemin de VTT sur 300 pieds avant d'atteindre le bâtiment d'accueil du Parc du Mont-Citadelle.



Photo 15. Pont de la rivière grande fourche.



Photo 16. Site de la Petite Fourche



### LE SEGMENT DU MONT CITADELLE AU FORT INGALL

À partir du bâtiment d'accueil du Mont Citadelle, le CDP emprunte le Vieux Chemin sur une distance de près de 11 kilomètres jusqu'à une courbe importante du Vieux Chemin (propriété de M. Denis). Les preuves historiques sont très rares, voire absentes sur le Vieux Chemin. Richard Belzile nous a montré une croix de chemin au kilomètre (photo 17). Il s'agit, selon un écriteau, de l'endroit de la première messe célébrée par l'abbé Jean-Baptiste Blanchet en 1853 dans la maison de Charles Morin (le même Charles Morin dont la demeure était située à la petite fourche?).



Photo 16. Site de la Petite Fourche

Le Vieux Chemin poursuit sa route vers l'est sur une distance de 10 kilomètres jusqu'au moment où il effectue une courbe importante vers le sud, sur le terrain de M. Denis. Le CDP quitte à ce moment le Vieux Chemin pour pénétrer sur un ancien chemin forestier très difficile à suivre, en pleine nature et qui traverse à quelques endroits des sentiers de VTT. Il retrouve finalement le Vieux Chemin 3 kilomètres plus loin, puis l'entreprise Plastica Moreau.



À partir de la courbe du Vieux Chemin avons constaté la présence d'un muret en pierre en pleine nature (photo 18) et de traces qui démontre clairement la présence d'un ancien chemin. Le CDP retrouve ensuite le Vieux Chemin (Photo 19) et l'entreprise Plastica Moreau (150, rang VieuxChemin, Saint-Louis du Ha! Ha!) à l'extrémité sud-est de son terrain.



Photo 18. Muret



Photo 19. CDP à la jonction du Vieux Chemin



De l'entreprise Plastique Moreau, nous avons trouvé les traces archéologiques d'un vieux pont en rondin et la présence des traces d'un vieux chemin. Ce qui concorde aux résultats de recherches de la firme Ruralys. (photo 20, 21).



Photo 20. Vestige d'un pont



Photo 21. CDP près de l'autoroute 85

Le CDP a été effacé par la construction de l'autoroute 85. Nous pouvons distinguer sur la photo 22 le trajet du CDP estimé par la firme Ruralys lors des fouilles archéologiques. Aujourd'hui, le site CkEf-9 suit un chemin de VTT jusqu'à l'autoroute 85. Nous nous sommes donc basé sur ces recherches et la géolocalisation pour proposer le tracé ci-haut.

Selon les recherches menées par Richard Belzile, le CDP traverse ensuite la terre de M. Roberto Bérubé, (photo 23), traverse la 232 et poursuit sa route entre deux propriétaires privées vers le nord-est pour couper vers le nord-ouest et atteindre le Fort Ingall (photo 24). Finalement, selon la carte de James Peachey de 1784, le CDP aurait vraisemblablement longé la Petite rivière Savane, mais il aurait déménagé au sud au début du 19e siècle (photo 25).



Photo 22. Image tirée du rapport «Mise en valeur du «chemin du Portage (1783)», 2014



Photo 23. CDP qui traverse la propriété de M. Roberto Bérubé.



Photo 24. Vers le Fort Ingall

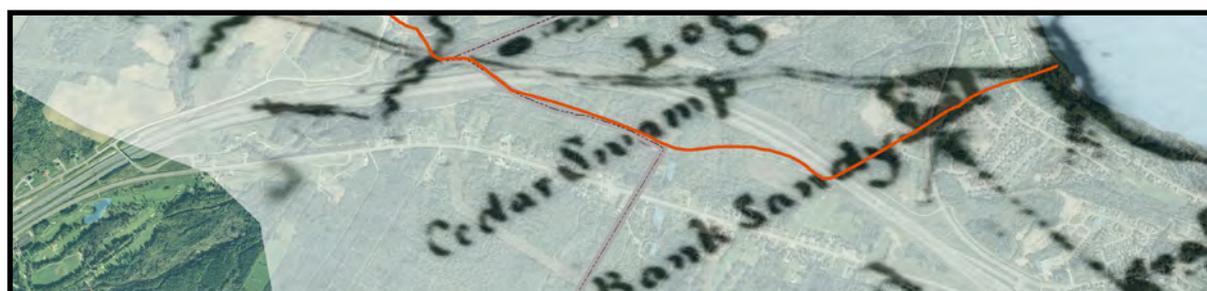


Photo 25. Carte de James Peachey, 1784. Le trait noir au nord, le CDP, aurait longé la Petite rivière Savane puis aurait été déplacé plus au sud au début du 19e siècle (trait rouge).

## CONCLUSION

Le tracé proposé dans ce rapport est une proposition selon le tracé numérique, nos observations sur le terrain et nos sources, car la majorité du trajet du chemin du Portage a disparu sous le couvert forestier. À tel point, qu'il est impératif de posséder un tracé GPS pour localiser le parcours du chemin du Portage, autrement, il s'avère extrêmement difficile de le suivre dans sa totalité et dangereux de s'égarer.

Comme nous l'avons précisé, le milieu forestier dans le secteur des Couillons ne laisse qu'une idée très imprécise de la location du chemin du Portage sauf sur la propriété de Mme Bernadette Nadeau où se trouve les vestiges.

Le secteur de la rivière St-François longe le cadastre sur une grande distance et possède plusieurs repères. Après avoir traversé la route 185, elle longe un ancien chemin de VTT et traverse un important marécage où il est difficile de retrouver le CDP.

Le secteur du chemin Tâché au Mont Citadelle traverse le pont ancestral du camp de la rivière St-François. Nous rencontrons aussi de nombreux repères et d'anciens rondins longeant un chemin de VTT très peu utilisé.

Le segment du Mont Citadelle au Fort Ingall longe le Vieux Chemin sur 11 kms, puis pénètre une forêt où il suit une succession de chemins de VTT et de forêts denses. Il retrouve ensuite le Vieux Chemin pour se rendre sur le terrain de l'entreprise Plastica Moreau. Il traverse ensuite la Petite rivière Savane et l'autoroute 85. Il longe ensuite l'autoroute sur un site archéologique fouillé en 2009 pour rejoindre le terrain de M. Bérubé. Il traverse ensuite la 232 pour arriver au Fort Ingall.

Le chemin du Portage est un lieu historique fabuleux dont nous avons été très privilégiés d'en faire la découverte. Mais il n'en resterait que poussières si ce n'était par le travail de tous ces acteurs sociaux qui ont à coeur l'histoire de leur région.

Nous tenons à remercier chaleureusement l'organisme Patrimoine et Culture du Portage et Corporation P.A.R.C Bas-Saint-Laurent pour votre confiance. Un merci spécial à Jean-Marie Deschênes pour partager le fruit de ses recherches et pour la révision du texte ainsi qu'à Richard Belzile d'avoir prit le temps de me guider. Finalement, un grand merci à tous ceux et celles qui nous ont aidés directement ou indirectement dans nos recherches.

### **Billy Rioux Consultant-Historien**

260 Route 296

Ste-Françoise, Québec, Canada

G0L 3B0

info@billyrioux.com

Rapport remis le 25 octobre 2017